

## CS500 - Atelier de la spécialité - 2M

2019 / 2020 - Finalité spécialisée (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

### Description de l'UE :

CS500 : 18 crédits / 0 pds / 540 h / Français

UE optionnelle : Non

Responsable de l'UE : Olivier Verheyden

Période : Annuelle

Secrétaire de jury : Liakhov Martine

### Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (spécialité)céramique <b>Cools Catherine</b>	18	270	360
Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (spécialisé) peinture <b>Verheyden Olivier</b>	18	270	360

### Acquis d' apprentissage intermédiaire :

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre en charge intégralement et en toute autonomie un traitement de conservation-restauration
- Synthétiser un ensemble de données pratiques et théoriques avec un point de vue critique afin de servir sa recherche personnelle
- Produire divers documents afin de communiquer ses résultats de recherche de manière scientifique et argumentée
- Chercher des solutions dans des domaines technologiques divers et de les adapter à sa problématique

S'intégrer dans une équipe pour effectuer un travail ou une recherche

### Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

### Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

#### C1 - Analyser de manière critique la demande et évaluer sa faisabilité

- Connaître et appliquer les codes déontologiques de la profession
- Reformuler en termes clairs et adéquats la demande
- Identifier les finalités et les contraintes de la demande

#### C2 - Compétence 2 Analyser « l'objet » de manière critique

- Observer et manipuler « l'objet »
- Identifier les matériaux constitutifs et les techniques de mise en œuvre
- Constater l'état de conservation de « l'objet » et en déterminer les causes de dégradation.

- Replacer « l'objet » dans son contexte historique et artistique
- Reconnaître la valeur culturelle et patrimoniale de « l'objet ».

### **C3 - Rassembler et analyser de manière critique les ressources techniques, historiques, humaines et économiques.**

- Utiliser tous les outils de recherches et de documentation (internet/centres de documentation/archives publiques et privées/bases de données ; bibliographiques/bibliothèques...)
- Intégrer les informations précises recueillies afin de percevoir et resituer « l'objet » dans sa globalité
- Développer une connaissance passive de l'anglais lié au domaine de la Restauration-Conservation d'œuvre d'art.

### **C4 - Définir un mode opératoire de conservation et/ou restauration de l' « objet »**

- Évaluer l'ensemble des informations récoltées préalablement
- Arrêter un choix d'intervention et le motiver
- Identifier les étapes du travail et leur progression
- Choisir les matériaux et techniques adéquats à la profession

### **C5 - Rechercher, expérimenter, innover afin de dégager des solutions de traitement et/ou d'élargir le champ des connaissances tant théorique que pratique.**

- Être capable d'établir un protocole de test
- Interroger sa pratique
- Faire un état des recherches et des connaissances existantes
- Imaginer et valider des solutions nouvelles

### **C6 - Mettre en œuvre un traitement**

- Maîtriser les outils et matériaux nécessaires au traitement
- Témoigner d'une sensibilité artistique tant dans l'approche de « l'objet » que dans sa restauration
- Faire preuve de dextérité manuelle
- Travailler de manière précise et soignée

### **C7 - Gérer et organiser son activité socio-professionnelle**

- Appliquer les règles de sécurité dans les différents contextes de travail
- Aménager et équiper son lieu de travail de façon fonctionnelle
- Mesurer les différents paramètres qui peuvent intervenir dans l'établissement d'un devis
- organiser la manipulation et/ou le conditionnement de « l'objet ».
- Créer un cahier des charges ou répondre à un appel d'offres
- Comprendre le fonctionnement de la société et ses enjeux.

### **C8 - S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire**

- Identifier les différentes instances et personnes actives dans le milieu de la préservation du patrimoine
- Dialoguer et collaborer avec les différents milieux professionnels
- Travailler en équipe

### **C9 - Communiquer pour documenter les interventions de manière adaptée à différents publics et différents médias et ce dans un but pédagogique de sensibilisation et scientifique d'information.**

- Utiliser les outils de communication
- Utiliser la terminologie professionnelle
- Structurer sa pensée clairement tant oralement que par écrit
- Développer une argumentation pertinente
- Développer un esprit de synthèse

## Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (spécialité)céramique > Finalité spécialisée

Professeur : Cools Catherine

### Objectifs :

Au terme de l'**atelier de la spécialité**, l'étudiant de master 2 pourra :

- Infiltrer des résines époxydes sans bulles ni retraits ou manques dans les casses d'un verre plat ou creux sain.
- Choisir l'adhésif en fonction de l'épaisseur du verre, de sa nature, de son état sanitaire, de la problématique de collage et de la destination de l'objet.
- Choisir la méthode de collage en fonction de la morphologie du verre, de son poids, de l'orientation des casses...
- Préparer et mettre en oeuvre dans les conditions adaptées (température, humidité et propreté) du Paraloid B72 à des fins de collage ou de comblement.
- Fabriquer des fragments intermédiaires pour la reconstitution du verre sain ou afin d'assurer la stabilité de verres altérés.
- Proposer des retouches sur des comblements en résine transparente.
- Dessiner un objet d'art en verre.
- Compléter une fiche d'identification liée au verre archéologique.
- Veiller à assurer la stabilité des objets en vue de leur présentation lors d'expositions en proposant ou en réalisant des soclages.
- Assurer la conservation à long terme des objets restaurés via leur conditionnement adapté.

### Contenu :

#### Conservation-Restauration de verres archéologiques

PRÊT D'OBJETS EN VERRE ISSUS DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES | COLLABORATION AVEC LE MUSEE DU CURTIUS

- Dérestauration documentée d'objets en verre archéologique : photos, examens sous lumière UV, enlèvement d'étiquettes anciennes et refixation, décollages, dégagements d'adhésifs
- Propositions de traitement argumentée
- Assemblage/collage: joint en bout (parinfiltration ou collage ouvert avec simple encollage du substrat) - Paraloid B72 ou résine époxyde HXTAL NYL1
- Infiltration de fissures, fels
- Fixation d'irisations en surface ou consolidation plus à coeur par injection de résine acrylique
- Comblements : fragments intermédiaires (coulage de feuilles d'époxyde et de Paraloid B72) incolores, teintés et/ou chargés
- Dessins techniques d'objets en verre
- Fiches d'identification et de traitement

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

### Bibliographie :

Directement liée aux cours de technique et technologie de la spécialité.

### Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation artistique en janvier et en juin.

Présentation des travaux dans les ateliers respectifs.

Fiches, documentation graphique et photographique accompagnant les objets.

Les qualités esthétiques et techniques des travaux seront prises en compte ainsi que l'argumentation de l'étudiant et sa progression dans l'apprentissage.

## Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (spécialisé) peinture > Finalité spécialisée

Professeur : Verheyden Olivier

### Objectifs :

L'objectif est :

d'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

### Contenu :

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

#### **Méthode D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE**

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

### Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Par un jury interne pour une part et par le professeur d'atelier pour une autre part:

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.